Banque Fédérale

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Bâle . Berne . La Chaux-de-Fonds St-Gall . Vevey . Zurich . Lausanne

MOLARD

Téléph. 49200

GENÈVE

Traite toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Conseils sur placements financiers et toutes les questions concernant le trafic international des paiements

Sommaire du Bulletin

T. LXXIII, Nº 482

OCTOBRE 1942

Comité international. — Le Comité international et la guerre, 795. — Appel du Comité international pour 1942 (hors-texte) 795. — Communiqués du Comité international : exposition du Comité international, 795 ; collecte de prothèses dentaires, 795 ; représailles à l'égard des prisonniers de guerre, 796. — Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence des prisonniers de guerre, 796.

Ligue. — Bulletin de la Ligue, 798.

Allemagne. — Une visite aux magasins-entrepôts de la Croix-Rouge allemande à Babelsberg-Ufastadt (Berlin), 799. — Revue de la Croix-Rouge allemande, 801.

Australie. — Règlement australien sur les prisonniers de guerre, 802.

France. — Protection de l'emblème de la Croix-Rouge, 802.

Grande-Bretagne. — Protection de l'emblème de la Croix-Rouge, 802. — Emploi du signe de la Croix-Rouge sur les hôpitaux civils, 802.

La Revue internationale de la Croix-Rouge, Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, paraît à la fin de chaque mois.

Rédaction: M. Etienne Clouzot, M. Henri Reverdin, membres du secrétariat du Comité international de la Croix-Rouge.

Prix, franco, un an: Fr. 20.— Le numéro: Fr. 2.— En vente au Comité international.